

FORMATION DES MEMBRES DE COMITE D'ÉTHIQUE EN EXPERIMENTATION ANIMALE



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
GIRCOR

OBJECTIFS

Acquérir les bases théoriques et pratiques pour participer activement à un comité d'éthique en expérimentation animale et effectuer l'évaluation éthique des demandes d'autorisation de projet.

ORGANISATEURS

GIRCOR & ENVA

PUBLIC

Toute personne scientifique ou non, participant ou amenée à participer à un comité d'éthique en expérimentation animale.

DATE MODULE A

du 8 septembre au 5 octobre 2021

DATES MODULE B

11 octobre 2021

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se compose de deux modules :

Module A : "Bases théoriques à l'évaluation éthique" dispensées sous la forme d'un enseignement à distance (e-learning) équivalant à une journée.

Module B : "Formation pratique à l'évaluation éthique" d'une journée dispensée en présentiel pour un groupe compris entre 15 et 35 personnes.

Les 2 modules peuvent être suivis indépendamment en fonction des prérequis.

LIEUX MODULE B

ENVA – Maisons-Alfort (94)

PRÉREQUIS

Module A : Aucun

Module B : Avoir suivi le module A ou sur demande avec attestation de participation à une formation équivalente au Module A (formation GRICE ou un autre organisme).

COÛTS PÉDAGOGIQUES

Module A : 200 €

Module B : 200 €

PROGRAMME Contenu pédagogique

INSCRIPTIONS et INFORMATION :

Service de la formation continue de l'ENVA : 01 43 96 70 74

formationcontinue@vet-alfort.fr

[https://alforpro.vet-](https://alforpro.vet-alfort.fr/course/view.php?id=168)

[alfort.fr/course/view.php?id=168](https://alforpro.vet-alfort.fr/course/view.php?id=168)

Module A : e-Learning

Les modules d'enseignement à distance sont mis à disposition des stagiaires via login et mot de passe sur la plateforme d'enseignement à distance pendant 4 semaines préalablement à la journée en présentiel.

Ces modules traitent les thèmes suivants :

- Approche globale de l'éthique et éthique appliquée à la recherche animale
- Réglementation et autorisation de projet
- Missions et fonctionnement des comités d'éthique et des SBEA
- Principes d'évaluation éthique :

Points limites – Analyse dommages-avantages – Appréciation rétrospective

Module B : Présentiel

La journée en présentiel permet d'approfondir et de mettre en pratique les thèmes abordés dans le module A. Elle se déroulera selon la séquence suivante sur un mode interactif animé par plusieurs intervenants.

1. Consolidation des acquis du e-learning :

- Réflexion éthique et ouverture sur le contexte sociétal concernant l'expérimentation
- Analyse des fondamentaux réglementaires et réflexion sur l'organisation, les moyens et le fonctionnement des comités d'éthique et leurs relations avec les SBEA.
- Points clés de l'évaluation éthique et présentation du formulaire APAFiS.

2. Etudes de cas :

- Exercices pratiques d'évaluation (résumé non technique, mise en œuvre des 3R, évaluation dommages-avantages, évaluation du degré de sévérité des procédures, appréciation rétrospective)

Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

CRÉDIT MAINTIEN DE COMPÉTENCES

1 journée par module